

# ACHAT – VENTE – GESTION LOCATIVE – PROGRAMME NEUF



## AGENCE DU LIDO



### HONORAIRES TRANSACTION (A compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2022)

#### I - HABITATIONS - TERRAINS - MURS COMMERCIAUX (À la charge du Vendeur ou de l'Acquéreur suivant mandat) :

Jusqu'à 200 000 € .....8% T.T.C

De 200 001 € à 350 000 € .....6% T.T.C

De 350 001 € à plus.....5% T.T.C

Les honoraires ne pourront être inférieurs à 5000 € TTC.

#### II - FONDS DE COMMERCE / CESSIONS DE BAIL (à la charge du Vendeur ou de l'Acquéreur suivant mandat) :

25% H.T du prix de cession + TVA en vigueur

Les prix indiqués dans ce barème doivent être effectivement appliqués dans une majorité des transactions.

### HONORAIRES LOCATION (A compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2022)

#### I - A USAGE D'HABITATION (Zone très tendue)

Locataire :

Visite, rédaction du bail et constitution du dossier .....12 € T.T.C. du m2

Etat des Lieux ..... 3 € T.T.C. du m2

Bailleur : Aucune note d'honoraire bailleur ne pourra être inférieure à 500 € T.T.C.

Visite, rédaction du bail et constitution du dossier.....12 € T.T.C. du m2

Etat des Lieux .....3 € T.T.C. du m2

Frais de publicité et de recherche de locataire par différence entre le loyer CC et le montant de 15 € par m2.

#### II - A USAGE PROFESSIONNEL ou COMMERCIAL : à la charge du preneur ou du preneur et bailleur selon le cas

25% du Loyer annuel Hors Taxes – Hors charges + TVA en vigueur

# ACHAT – VENTE – GESTION LOCATIVE – PROGRAMME NEUF



## AGENCE DU LIDO



### HONORAIRES GESTION (A compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2022)

**I - Gestion habitation ..... 7,2 % promotion actuelle : 6% TTC du montant du loyer CC.**

### **II - Assurance loyer impayé**

**En sus du montant ci-dessus : 2,5 % sans détérioration immobilière**

**2,7 % avec détérioration immobilière**

### **III - Mise en place de la garantie des loyers gratuite :**

**Garantie Visale sous certaines conditions (voir en agence)**

**Garantie individuelle prise par le locataire**